Égalité des chances et absence de discrimination

Connexions

Bulletin d'information de la Commission des droits de la personne du Manitoba

Volume 7 Numéro 7-8 Été 2007

THE MANITOBA HUMAN RIGHTS COMMISSION

LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU MANITOBA

Visitez notre site Web à l'adresse suivante : www.gov.mb.ca/hrc

Changements à la Commission des droits de la personne du manitoba

Un nouveau président est à la tête de la Commission des droits de la personne du Manitoba.

M. Jerry Woods a été nommé à la présidence du Conseil des commissaires en remplacement de M^me^ Janet Baldwin qui a quitté le Conseil à la fin de son deuxième mandat. M^me^ Baldwin était présidente depuis 2001.

M. Woods a été vice-président de la Commission au cours des sept dernières années. Il est également l'organisateur de la Conférence jeunesse de la Commission, qu'il décrit comme l'un des aspects les plus importants de son travail dans le domaine des droits de la personne.

Selon M. Woods, un membre fier du Bear clan de la Première nation Couchiching et un défenseur de l'emploi des Autochtones, sa priorité ne se limite pas uniquement aux questions autochtones. « Je suis déterminé à améliorer la qualité de vie de tous », a-t-il déclaré, en ajoutant que les questions concernant les personnes handicapées le préoccupent aussi.

Il est également déterminé à poursuivre et à accroître les consultations de la Commission auprès de la communauté, qui, selon lui, permettent au public de renouer ses liens avec la Commission et les droits de la personne. « Au cours des dernières années, nous nous sommes rendus dans des collectivités avoisinantes. Nous avons écouté leurs préoccupations et leur avons accordé de l'importance. » Jusqu'à présent, la Commission a consulté des groupes communautaires sur des sujets comme la révision du *Code des droits de la personne* du Manitoba pour déterminer s'il fallait ajouter le désavantage social aux caractéristiques protégées, et l'examen des forces et des faiblesses relatives de nos mesures législatives actuelles en ce qui concerne la lutte contre la haine dans les messages.

L'année dernière, la Commission, en partenariat avec l'Université de Winnipeg, a également organisé des rencontres communautaires sur les services de police dans des collectivités racialisées dans divers quartiers de Winnipeg.

M. Woods a de l'expérience dans le mouvement ouvrier et est expert en négociation. Il a commencé à travailler à 15 ans dans la scierie locale de la petite ville de Sapawe en Ontario. Au cours des 25 années qui ont suivi, il a travaillé comme ouvrier à la papeterie Boise Cascade de Fort Frances, en Ontario. Il a dirigé la section locale du syndicat pendant vingt de ces années. À la fin des années 1980, il est devenu

suite à la page 2

Les droits en question
Elliot Leven – Commissaire
Message d'adieu à Janet

Comme nos lecteurs le savent peut-être déjà, M^me^ Janet Baldwin a quitté son poste de présidente de la Commission des droits de la personne du Manitoba afin de consacrer plus de temps à sa famille et à d'autres activités. Elle va vraiment beaucoup manquer aux membres du Conseil de la Commission et du personnel.

Janet était une présidente extraordinaire de la Commission, un poste qui présente des défis uniques. Elle s'est acquittée de ce rôle non seulement avec intelligence et éloquence, mais aussi avec chaleur et un sens de l'humour extraordinaire.

En tant que présidente, Janet a dirigé les discussions au cours des réunions du Conseil et du Comité exécutif. Parfois, des affaires complexes étaient étudiées. Bien que les commissaires soient souvent unanimes, ils peuvent avoir des différends, et il incombait à Janet en tant que présidente de diriger la discussion. Avec fermeté et courtoisie, elle a orienté les échanges d'idées, ce qui a souvent aidé les commissaires à atteindre un consensus.

Elle lisait un énorme volume de documents complexes et s'en souvenait. Les autres commissaires comptaient toujours sur elle pour se rappeler les petits détails qu'ils pouvaient avoir oublié. Son système de classement mental est vraiment étonnant.

La personne qui préside la Commission a également la responsabilité de s'occuper de questions diverses entre les réunions. Ces questions variaient de la rédaction des lettres au traitement des demandes des médias. Cette dernière responsabilité peut être particulièrement difficile, mais Janet s'en occupait à la fois avec sensibilité et enthousiasme et rigueur.

Je suis certain de parler au nom de tous les commissaires et des membres du personnel en disant que nous la remercions pour ses services et son dévouement exceptionnels et que nous lui adressons tous nos vœux de succès dans ses voyages et ses projets futurs. Merci Janet et bonne chance!

Je voudrais également remarquer que la Commission a beaucoup de chance d'avoir comme nouveau président, notre ancien vice-président, M. Jerry Woods. Bien que Jerry ait un remarquable exemple à suivre, tous les commissaires et les membres du personnel savent qu'il fera un excellent travail.

suite à la page 1

représentant national à temps plein pour le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier. Il a déménagé à Winnipeg en 1992 et a pris sa retraite en 2002.

M^me^ Yvonne Peters, qui est commissaire depuis l'an 2000, remplace M. Woods à la vice-présidence. M^me^ Peters exerce le droit à Winnipeg, en fournissant un mélange unique de services de consultation juridique et d'élaboration des politiques aux syndicats, aux groupes communautaires, aux organismes des droits de la personne, au secteur des entreprises et aux gouvernements. Elle préside également le comité des droits de la personne du Conseil des Canadiens avec déficiences.

Les commissaires changent également

M. Fausto Yadao, commissaire, a également quitté le Conseil. En 1972, M. Yadao a entamé une longue carrière réussie au Red River College où il a été doyen des affaires étudiantes. Il a travaillé à la Commission pendant sept ans. Les commissaires et les membres du personnel le remercient de sa précieuse contribution au Conseil, au comité d'étude des questions fondamentales et des communications (Issues and Communications Committee), et aux conférences des jeunes.

M. Mzilikazi (Mzi) Ndlovu a été nommé au Conseil en 2006 et M^me^ Joan Hay et M. Leonardo Aniceto ont été nommés en juillet de cette année. Un profil de chaque nouveau commissaire sera inclus dans les numéros à venir du bulletin *Connections*.

Approche proactive de M^me^ Janet Baldwin quant aux droits de la personne

M^me^ Janet Baldwin évoque avec satisfaction et fierté ses sept années de présidence de la Commission des droits de la personne.

M^me^ Janet Baldwin allumant une bougie, le symbole de la Journée internationale des droits de la personne.

« De grandes réalisations ont eu lieu depuis 2001, a-t-elle déclaré. La Commission, par exemple, a dû traiter un grand nombre de plaintes systémiques, qu'elle a réussi à régler.

Elle mentionne des affaires telles que l'adoption par Permis et immatriculations Manitoba d'évaluations individuelles et fonctionnelles au lieu des normes générales, et la médiation réussie des plaintes de la Elizabeth Fry Society contre le gouvernement du Manitoba invoquant des discriminations sexuelles systémiques dans le traitement des femmes incarcérées au Centre correctionnel de Portage. M^me^ Baldwin a souligné qu'il s'agissait là de la première médiation concernant le traitement de prisonniers dans un système provincial au Canada.

La médiation a également permis de régler la plainte très médiatisée déposée par le Rainbow Harmony Project contre le Camp Arnes. Cette plainte portait sur l'équilibre à atteindre entre les droits religieux et le droit à la protection, et la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

M^me^ Baldwin espère voir bientôt le règlement des plaintes en suspens sur les obstacles discriminatoires à l'accès aux postes en résidence que rencontrent les diplômés internationaux en médecine. Le Manitoba a déjà décidé de permettre aux diplômés internationaux en médecine de participer sur un pied d'égalité avec les diplômés canadiens au premier tour du processus de jumelage en résidence, plutôt qu'au deuxième tour seulement.

Nous avons également appuyé notre mandat concernant la promotion des droits de la personne à l'aide de communiqués, de présentations à des comités gouvernementaux et d'interventions dans des affaires importantes de droits de la personne auprès de la Cour suprême du Canada, a déclaré M^me^ Balwin. En 2004, la Commission est intervenue dans l'affaire *Renvoi relatif au mariage entre personnes du même sexe* et, en 2006, dans l'affaire *Conseil des Canadiens avec déficiences c. VIA Rail Canada Inc.*

De plus, M^me^ Baldwin est très heureuse de voir la Commission renouer ses liens avec diverses collectivités dans la province. Les consultations communautaires de la Commission ont débuté en 2004.

M^me^ Baldwin a admis que son seul regret au cours de ses deux mandats était que la modification au *Code* proposée par la Commission n'ait pas encore été adoptée, particulièrement en ce qui concerne l'inclusion du désavantage social comme motif illicite de discrimination, qui selon elle est un pas vers le traitement des questions liées à la pauvreté et à l'itinérance.

Ajout d'un autre séminaire aux programmes d'éducation de la Commission

La Commission des droits de la personne du Manitoba ajoute une fois de plus le séminaire sur les développements récents de la législation sur les droits de la personne (*Recent Developments to Human Rights Law*) à sa liste de programmes d'éducation. Ce séminaire, qui se déroulera au cours de deux périodes de repas, permettra d'examiner les répercussions des récentes décisions judiciaires appliquant les mesures législatives sur l'égalité et les droits de la personne, et de repérer les questions d'actualité.

Les avocats, les étudiants en droit, les professionnels des ressources humaines et quiconque désire mieux comprendre les mesures législatives sur les droits de la personne et leurs répercussions s' intéresseront à cette série. Le séminaire sera offert par Sarah Lugtig, conseillère juridique de la Commission des droits de la personne du Manitoba.

La Commission continuera d'offrir ses autres ateliers populaires dont les suivants : *Human Rights in the Workplace* (droits de la personne en milieu de travail), *Harassment in the Workplace* (harcèlement en milieu de travail), *Reasonable Accommodation in the Workplace* (mesures d'adaptation raisonnables en milieu de travail) et *How to Investigate a Human Rights Complaint* (manière d'instruire une plainte concernant les droits de la personne). Les dates et les heures de ces ateliers seront affichées sur le site Web de la Commission (www.gov.mb.ca/hrc) au début de septembre.

Pour obtenir plus d'information ou vous inscrire à ce cours, veuillez composer le 9453007.